



Demarche pour e faire déshériter

Par **aline60**, le **21/05/2008** à **14:14**

Est-il possible de se faire déshériter lorsque l'on estime que l'un de nos parents n'a pas assumé son rôle comme il le devait? Ainsi, on n'attend rien de la personne et on ne lui doit rien non plus. Un peu comme si l'on demandait que ce parent soit déchu de ses droits parentaux. Si cela est possible, quelles sont les démarches à faire?